



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

Point 3 de l'ordre du jour. Vue d'ensemble du Comité de Lutte contre le Criquet pèlerin et rapport d'activités

Shoki Al-Dobai, Responsable d'équipe, FAO-AGPMM

Vue d'ensemble et contexte

Conformément à la recommandation du Groupe de travail de lutte contre le Criquet pèlerin en 1954, le Comité FAO de lutte contre le Criquet pèlerin (DLCC) a été créé en janvier 1955 par le Directeur général de la FAO en tant qu'organe de coordination globale en matière d'alerte précoce, de stratégies de prévention et d'approches de gestion concernant le Criquet pèlerin.

Le DLCC est l'instance principale réunissant les pays touchés par les criquets, les donateurs et d'autres agences, en vue d'examiner la gestion des populations de Criquet pèlerin sous l'égide de la FAO. Il s'agit d'un comité consultatif global sur l'alerte précoce, la lutte et les urgences relatives au Criquet pèlerin, et il donne des orientations aux trois Commissions régionales FAO de lutte contre le Criquet pèlerin. Les trois commissions s'emploient à développer une stratégie de lutte préventive efficace en promouvant la constitution d'unités nationales autonomes de lutte contre le Criquet pèlerin et en renforçant les capacités nationales de leurs pays membres en ce qui concerne la prospection, la lutte, la signalisation, la recherche, la planification et la sécurité. Le DLCC et les commissions régionales sont complémentaires dans la mise en œuvre d'une stratégie de lutte préventive globale et complète qui réduise la fréquence, la durée, et l'intensité des invasions de Criquet pèlerin, tout en préservant la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des populations. Le DLCC compte 64 membres, travaillant en trois langues, l'arabe, l'anglais et le français.

Le bon fonctionnement du DLCC dépend des ressources du fonds fiduciaire créé en 1966. Ainsi, le DLCC compte uniquement sur les contributions annuelles des pays membres pour mener ses activités. Les contributions sont extrêmement modiques comparées aux bénéfices que les membres ont reçu de la part du DLCC. Sur les 64 membres du DLCC, 35 membres devraient contribuer au fonds fiduciaire. Le niveau annuel des contributions est de 207 780 de dollars EU. Les activités du DLCC devraient bénéficier à tous les pays membres. Dans le passé, ces activités ont consisté en un programme de formation de 11 mois au siège de la FAO pour les chargés nationaux de l'information acridienne, un appui au service d'information sur le Criquet pèlerin comprenant la publication d'alertes précoces et des bulletins mensuels sur le Criquet pèlerin, un appui au SIG RAMSES et aux nouvelles technologies, ainsi qu'en l'accueil des sessions bisannuelles.

Depuis sa création, le DLCC s'est réuni 40 fois, avec sa dernière session en 2012.

Points de discussion et décisions

- Les activités du DLCC justifient-elles des contributions régulières et en temps voulu de la part des pays membres ?
- Comment encourager les contributions et l'engagement des pays membres ?
- Les futures sessions du DLCC devraient-elles être organisées ailleurs qu'au siège de la FAO ?